

L'Assemblée populaire nationale reprend ses travaux  
**La loi sur les assurances  
sociales en débat**

Page 2

Blocage des routes à Béjaïa  
**Une «forme de lutte»  
qui fait souffrir tout le monde**

Page 4

# LE JOUR

**D'ALGERIE**

**Votre quotidien national**

Dixième année - N° 3417 - Ven. 21 - Sam. 22 novembre 2014 - Prix : 10 DA

Une hausse prévisionnelle de 200 000 tonnes

**La production  
de poisson va  
doubler en cinq ans**

Page 5

Reprise du 3<sup>e</sup> round des pourparlers inter-maliens

## Des discussions sous forte pression

Lire page 3

**Pour relancer la  
croissance rien  
de mieux que la  
consommation**

Par Mohamed Habili

**A**insi donc, et contre toute attente, le Japon renoue avec la récession, après des mois de victoire contre une stagnation qu'il a été seul à connaître depuis les années 1990, et jusqu'à ce que la crise financière internationale de 2008, qui ne se dément dans un premier temps que pour mieux s'affirmer dans un second, fait de son cas non plus l'exception mais la règle parmi les grandes économies. En fait, le plus étonnant n'est pas que lui-même rechute mais que les conjoncturistes patentés se soient attendus de sa part à un vigoureux sursaut de croissance, et peut-être à mieux encore par ces temps d'endettement abyssal : à 2% d'inflation, par la seule grâce d'une dose plus grande d'Abenomics qu'à l'ordinaire, comme on appelle la politique économique pour le moins hétérodoxe que mène depuis son arrivée au pouvoir Shinzo Abe. Après tout une récession, ce n'est pas le genre de chose à vous tomber sur la tête sans crier gare, du moment qu'elle ne s'identifie comme telle qu'au bout de trois reculs consécutifs du PIB. Ce sont d'ailleurs souvent les mêmes qui sont pris de court par la contreperformance japonaise qui savent se l'expliquer : la croissance attendue aurait été enrayée par la hausse de la TVA, sans laquelle la consommation aurait été au rendez-vous.

Suite en page 3

Face au phénomène de la dégradation de la voirie

## Un décret au secours des routes

Le phénomène de la dégradation des routes persiste encore en Algérie. Les dommages causés au réseau routier sont dus à la surcharge des camions de marchandises et des poids lourds. Il y a lieu de signaler que le manque d'itinéraires pour les camions et les convois spéciaux reste l'un des problèmes à résoudre dans notre pays.

Lire page 2



Ph > D. R.

Protestation des agents de la Protection civile

**La Direction générale refuse  
le dialogue avec le Snapap**

Page 4

Festival international de danse contemporaine

**Hommage artistique  
rendu au corps humain**

Page 13



Face au phénomène de la dégradation de la voirie

# Un décret au secours des routes

■ Le phénomène de la dégradation des routes persiste encore en Algérie. Les dommages causés au réseau routier sont dus à la surcharge des camions de marchandises et des poids lourds. Il y a lieu de signaler que le manque d'itinéraires pour les camions et les convois spéciaux reste l'un des problèmes à résoudre dans notre pays.

Par Meriem Benchaouia

Les camions, qui circulent surchargés et roulant à tombeau ouvert, causent non seulement des accidents de la route, mais aussi défigurent les réseaux routiers. Au quotidien, les routes sont anormalement sollicitées par les coups de cric, des jantes de pneus qu'elles reçoivent, le suintement de carburants par les véhicules et surtout avec la charge des gros porteurs. En effet, ces derniers excèdent les normes réglementaires en faisant des surcharges dans le but de transporter un surplus de marchandises pour leur propre compte ou pour autrui en vue de maximiser leur profit. Tout cela a malheureusement de nombreuses conséquences non seulement sur l'infrastructure et le matériel roulant, mais également sur leur propre vie et celle des usagers. Cette mauvaise pratique est l'une des causes de la dégradation précoce de la route



Les poids lourds dans le viseur

et constitue un risque permanent d'accidents. Toutes ces pratiques peu recommandables de la part des transporteurs ne font qu'accroître sa détérioration et ainsi réduire son existence. Afin de mettre un terme à ce phénomène, le ministre des Transports, Amar Ghoul, a fait part de mesures répressives pour lutter contre le problème de surcharge des véhicules lourds, notamment ceux transportant des agrégats. Il a annoncé à ce propos, l'entrée en vigueur début 2015 d'un nouveau décret portant organisation de la circulation des camions de transport de marchandises à travers des mesures plus coercitives à l'encontre des conducteurs contrevenants. A une question d'un membre du Conseil de la nation sur l'état de dégradation des routes et les accidents de la route impliquant ce type de véhicules, le ministre a répondu que son département était en passe de réviser la loi en vigueur et de préparer un nouveau décret à soumettre prochainement au gouvernement pour adoption, en vue de son application à partir de 2015. Le nouveau décret prévoit «plusieurs mesures coercitives et d'importantes amendes» à l'encontre des conducteurs contrevenants ne respectant pas la charge légale maximale autorisée. La loi actuellement en vigueur comprend d'autres mesures coercitives dont le retrait de permis de conduire pour une période allant jusqu'à 6 mois et la mise en fourrière du véhicule en cas de non-respect du poids légal autorisé. Il a évoqué le projet de réalisation de stations de pesée au niveau des usines, des carrières et des grandes stations de chargement des marchandises, pour le contrôle de la charge des camions, avant de leur permettre de quitter les lieux et de circuler

sur la voie publique. Le ministère propose de doter les éléments de la gendarmerie et de la poli-

ce, d'équipements modernes, en vue de faciliter l'opération de contrôle du poids des camions

en circulation, a affirmé M. Ghoul.

## Pas d'ouverture de l'espace aérien aux privés

Par ailleurs, M. Ghoul a exclu actuellement toute ouverture de l'espace aérien aux privés, soulignant que la priorité, en cas d'ouverture du secteur des transports aérien et maritime, sera accordée au secteur privé national et aux investisseurs algériens. L'ouverture est «impérative» mais elle ne doit pas survenir avant la définition d'un cahier des charges et de mesures et textes réglementaires y afférents, outre la mise à niveau des deux compagnies nationales «Air Algérie» et «Tassili Airlines», pour la création d'une complémentarité entre les secteurs public et privé, a-t-il dit.

## Lancement d'une étude de faisabilité pour un TGV

Concernant le projet d'un train à grande vitesse (TGV), nécessi-

tant des rails à même de supporter une vitesse de 350 km/heure, alors que la capacité actuelle de résistance des rails est de 220km/h, le ministre a indiqué que son département avait lancé une étude de faisabilité pour déterminer les couloirs, les coûts et les entraves liées à la réalisation de cet important projet. Au sujet de l'aide accordée par l'Etat à Air Algérie et à l'Entreprise nationale de transport ferroviaire (SNTF), M. Ghoul a dit qu'elle était «indispensable».

## 40% des 94 000 licences de taxis octroyées aux moudjahidine non exploitées

Il a annoncé, en marge de la séance plénière consacrée aux questions orales, la formation d'une commission mixte entre les ministères des Transports et des Moudjahidine, en vue de régler le problème des licences des taxis non exploitées, estimées à 40% des 94 000 licences octroyées au niveau national.

M. B.

L'Assemblée populaire nationale reprend ses travaux

## La loi sur les assurances sociales en débat

C'est demain que le bureau de l'Assemblée populaire nationale reprend ses travaux en séance plénière. Sur son agenda, pour cette première journée, est inscrit l'examen du projet de loi relatif aux assurances sociales. L'objectif du nouveau texte à l'étude est d'«assurer une couverture sociale aux membres du Parlement appartenant et représentant la communauté nationale à l'étranger et à leurs ayants droit, dans le pays de représentation». Aujourd'hui dans la matinée s'ouvriront les travaux en plénière du bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN), a annoncé un communiqué de la Chambre basse du Parlement. Ce dernier précisera à cet effet que les travaux seront consacrés à la présentation et l'examen du projet de loi relatif aux assurances sociales qui sera présenté au débat général par Mohamed El Ghazi, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. Ce projet de texte, modifiant celui de juillet 1983 et qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme de réformes du système national de sécurité sociale s'articule autour de trois axes principaux, à savoir l'amélioration de la qualité des prestations, la modernisation ainsi que la préservation des équilibres financiers du système de sécurité sociale garantissant sa pérennité.

Ainsi, en termes d'amélioration de la qualité des prestations et d'élargissement du champ d'application des conventions auxquelles peuvent souscrire les organismes de sécurité sociale dans le cadre de la généralisation du système du tiers payant, il consiste à actualiser et à mentionner les catégories d'assurés sociaux en fonction ou en formation à l'étranger bénéficiaires des prestations de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas). Il s'agit en effet des agents diplomatiques et consulaires désignés à l'étranger, des membres du Parlement élus ou désignés représentant et/ou appartenant à la commu-



Ph/E. Soraya/A.

nauté nationale à l'étranger durant leur mandat parlementaire et des agents des représentations algériennes. Mais pas que ceux-là, puisque le texte touche aussi les personnels exerçant à l'étranger au titre de la coopération, de l'enseignement, de la formation et de l'encadrement pédagogique et culturel désignés par l'autorité administrative compétente et les étudiants, stagiaires et travailleurs salariés admis en formation à l'étranger. De plus, outre ces catégories, la couverture sociale sera, de par ce projet de loi, élargie dans le pays de représentation aux ayants droit des catégories sus-citées. En outre, le projet de loi prévoit également le maintien de l'accès gratuit des assurés sociaux et de leurs ayants droit aux établissements publics de santé dans le cadre de la contractualisation des soins dans les hôpitaux. Ainsi, les modifications proposées à ce projet de loi interviennent du fait que selon la loi actuellement en vigueur fixant les cas d'incompatibilité avec le mandat parlementaire, les parlementaires et les représen-

tant de la communauté nationale à l'étranger «ne peuvent exercer aucune fonction ou emploi leur permettant une affiliation au système de sécurité sociale de l'Etat de résidence durant leur mandat parlementaire». D'autre part, le projet de loi prévoit également, que les modalités et conditions d'octroi des prestations de sécurité sociale, seront fixées par voie réglementaire. A noter, qu'outre l'examen du projet de loi relatif aux assurances sociales prévu aujourd'hui, sur l'agenda des travaux du bureau de l'APN sont également portés respectivement le projet de loi portant modernisation de la justice pour la séance d'après-demain, la présentation et débat du projet de loi relatif à la signature et à la certification électroniques décidé pour mardi, alors que le projet de loi relatif aux mutuelles sociales et du projet de loi portant création du fonds de pension alimentaire sont programmés pour la journée de mercredi pour le vote. Quant à la séance plénière de jeudi, elle sera consacrée aux questions orales. Lynda Naili Bourebrab



Reprise du 3<sup>e</sup> round des pourparlers inter-maliens

# Des discussions sous forte pression

■ Le dialogue inter-malien s'est poursuivi hier à Alger, en vue d'arriver à un accord commun sur le projet de texte proposé par la médiation en octobre dernier. Le gouvernement malien et les représentants des groupes politico-militaires de la région du nord du Mali sont à leur 3<sup>e</sup> round de négociations sous la conduite de l'Algérie.

Phs/D. R.



Par Nacera Chennafi

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a ouvert, jeudi dernier à Alger en fin d'après-midi, les travaux du troisième round des pourparlers inter-maliens, en présence du ministre des Affaires étrangères du Mali, Abdoulaye Diop, et des représentants des groupes politico-militaires de la région du nord du Mali.

Il faut savoir que l'objet des discussions est un document de négociation, soumis par l'équipe de médiation, comportant des éléments d'un accord de paix. Ce document avait été accepté en octobre dernier par le gouvernement malien et les représentants des groupes politico-militaires de la région du nord du Mali, qui aujourd'hui semblent émettre des réserves.

La coordination composée notamment du MNLA, HCUA, MAA et CPA émet des réserves sur le texte de l'accord présenté par la médiation au mois d'octobre. Amberry Ag Ghissa, porte-parole de la coordination

dira : «*Nous voulons la paix, une vraie paix, mais pas à n'importe quel prix. Pas une paix qui soit prise en otage par les enjeux géopolitiques.*»

Du côté des mouvements regroupés au sein de la plateforme – le MAA dissident, la CMFPR et le Gatia, ils essayent de restituer le texte.

Pour Bamako, il y a urgence d'arriver à une solution. A ce propos, le ministre malien des Affaires étrangères, Abdoulaye Diop, a affirmé la nécessité d'aller «*vite*» vers un «*accord solide*» entre les différentes parties maliennes, tout en affichant sa confiance à l'équipe de médiation. Il précisera que le gouvernement malien est conscient des difficultés qui se posent sur son chemin et l'une d'elles consiste en la situation sur le terrain.

D'autre part, la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) a appelé, jeudi, les autorités maliennes à «*prendre en compte le besoin de justice des victimes et ne pas sacrifier la lutte contre l'impunité sur l'autel des négociations politiques*». Pour le vice-

président de la FIDH, M<sup>e</sup> Drissa Traoré, «*les négociations qui s'ouvrent à Alger sont décisives pour l'avenir de la région. Soit les parties s'engagent à mettre fin à l'impunité pour garantir une paix durable, soit elles décident de s'auto-amnistier et le cycle de violence reprendra*».

Il est à rappeler que la médiation avait soumis aux parties un document de négociation comportant des éléments d'un accord de paix, compromis «*novateur*» par rapport à tout ce qui a pu être négocié auparavant. Ce document avait été établi sur la base des propositions présentées par les parties lors de la phase de négociation ayant eu lieu au mois de septembre, dans le cadre des quatre groupes de négociations thématiques relatifs aux questions politiques et institutionnelles, défense et sécurité, développement économique, social et culturel et réconciliation, justice et affaires humanitaires. Il tient compte également des préoccupations exprimées en septembre dernier par la société civile et les représentants des communautés du

Mali. Il est à noter qu'ont assisté également à ce round du dialogue la Cédéao, l'ONU, l'UA, l'OCI, l'UE, le Burkina Faso, la Mauritanie, le Niger, le Tchad et la Nigeria, en tant que parties de la médiation.

Pour rappel, «*une feuille de route*» et «*une déclaration de cessation des hostilités*» avaient été signées en juillet dernier, au terme de la phase initiale des pourparlers, pour l'émergence d'une solution globale et négociée du problème des régions nord du Mali.

Outre les représentants du gouvernement malien, les six mouvements signataires des deux documents sont le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA), la Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance (CM-FPR), le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) et le Mouvement arabe de l'Azawad (dissident).

N. C.

## Sommet Afrique-Turquie

### Pour Sellal, «l'Afrique attend des investissements directs»

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a souligné, hier à Malabo, l'importance du partenariat gagnant-gagnant pour le développement de l'Afrique, d'où l'intérêt accordé par le continent à la tenue du premier sommet Afrique-Turquie pour le lancement, en 2008, d'un partenariat entre les deux parties.

S'exprimant devant les chefs d'Etat et de gouvernement réunis dans le cadre du deuxième sommet Afrique-Turquie, Sellal a rappelé que l'Afrique s'est attelée à la promotion et à la mise en place de nouvelles formes de coopération ainsi que des partenariats dynamiques basés sur «*le respect mutuel, l'équilibre des intérêts, l'avantage réciproque et la complémentarité*». Le Premier ministre a, dans ce contexte, exprimé sa satisfaction quant à la tenue du deuxième Sommet Afrique-Turquie qui permet de «*continuer à aller de l'avant*» et affirmé que les efforts qui ont été menés de part et d'autre ont débouché sur des «*avancées appréciables*», citant notamment l'évolution des échanges commerciaux et la progression des investissements, de l'aide publique au développement et de la coopération technique. «*Cette dynamique nous permet d'envisager une coopération plus conséquente et*

*mieux ciblée pour développer pleinement les relations entre l'Afrique et la Turquie*», a déclaré Sellal. Soulignant que le sommet de Malabo est dédié à «*un nouveau modèle de partenariat pour le renforcement de l'intégration de l'Afrique et le développement durable*», Sellal a appelé à l'adoption de «*lignes d'actions novatrices*». Il a notamment prévu que de «*meilleures*» perspectives pour un partenariat à long terme sont tributaires de solutions aux défis auxquels fait face l'Afrique que sont «*la résorption du déficit des infrastructures régionales, la transformation des structures économiques, la protection de l'environnement, le développement humain et l'accroissement des capacités scientifiques*». Pour le Premier ministre, l'Afrique s'attend à des investissements directs, des joints-ventures et des modalités variées de partenariat. «*Il revient également, a-t-il estimé, aux Etats de prendre des mesures concrètes pour faciliter un plus grand essor des relations économiques, commerciales, scientifiques, techniques et culturelles*». Sellal a soutenu que cette participation ne manquera pas d'avoir, à son tour, des «*retombées positives*» sur la croissance de l'économie turque et de «*permettre un*

*développement continu des relations afro-turques*». Après avoir affirmé que lors des dernières années l'Afrique et la Turquie ont poursuivi des consultations et des concertations qui ont mis en évidence des «*convergences sur plusieurs questions internationales*», le Premier ministre a affirmé que dans un monde confronté à une multiplicité de crises et de tensions, il s'avère «*indispensable de renforcer ces consultations et ces concertations*». «*L'enjeu est de promouvoir une coordination étroite sur des questions d'intérêt commun se rapportant à la paix et à la sécurité internationale, la lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée, au commerce international, à la réforme de la gouvernance mondiale, aux changements climatiques et aux objectifs du millénaire pour le développement de l'après-2015*», a, en outre, indiqué le Premier ministre. Exprimant la conviction de l'Algérie que les objectifs fixés dans le cadre du partenariat Afrique-Turquie sont réalisables, Sellal a conclu que la Déclaration de Malabo, le plan de mise en œuvre ainsi que la matrice des projets prioritaires fournissent «*une base solide pour une forte impulsion du partenariat afro-turc*».

Ahcene Hadjam

## LA QUESTION DU JOUR

### Pour relancer la croissance rien de mieux que la consommation

Le gouvernement japonais semble l'entendre lui-même de cette façon, puisqu'il se serait convaincu de reporter à une meilleure conjoncture une autre augmentation fiscale. Le monde, et notamment les grandes économies, occidentales ou non d'ailleurs, car il devient de plus en plus clair que la crise ne restera pas indéfiniment confinée aux plus grandes économies, a les yeux tournés vers le Japon. Le temps où la troisième économie mondiale subissait seule stagnation et déflation est dépassé depuis l'éclatement de la crise financière en 2008. Tout le monde est bien conscient désormais que le Japon est astreint en l'espèce au rôle de précurseur. De fait, il est la grande économie à qui tout arrive en premier, le meilleur comme le pire, encore que ce soit davantage celui-ci que celui-là par les temps qui courent. Il fait figure tantôt de contre-exemple dont il faut à tout prix s'écarter et tantôt de modèle à imiter. C'est le Japon qui bien avant les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, et avant qu'eux-mêmes ne soient suivis par l'Union européenne, a mis en œuvre la politique monétaire non conventionnelle, que les fans du Premier ministre japonais, mais aussi les médias, appellent avec un zeste d'admiration Abenomics, et que le plus souvent on désigne de ce barbarisme d'assouplissement quantitatif. Mais quel que soit le nom qu'on lui donne, cette politique n'en revient pas moins à ouvrir toutes grandes les vannes de la création monétaire, seul moyen en effet qui reste à ces grandes économies pour garder la tête hors de l'eau. Or, outre le Japon qui retombe dans la récession, il y a l'Europe, dont la croissance frise zéro, et qui pour sa part est directement menacée par quelque chose de plus grave encore : la déflation, ce avec quoi tout au moins le Japon n'a pas encore renoué. Au bout du compte, il n'y a que l'économie américaine pour avoir l'air de se porter bien : elle connaît à nouveau une croissance à 3%, elle voit son chômage passer sous la barre des 6%, et elle a arrêté la planche à billets sans qu'aucun craquement ne se fasse entendre en écho, en tout cas jusqu'à présent. Seulement beaucoup doutent que ce soit à cette politique monétaire hors norme que tout cela est dû. Ces bons résultats, ils sont quant à eux portés à les attribuer plutôt à la manne des hydrocarbures non conventionnels, dont l'exploitation a sensiblement fait baisser la facture énergétique des ménages américains, ce qui du même coup a relancé leur consommation. Alors que c'est exactement l'inverse qui s'est produit au Japon. Finalement tout semble s'être passé comme si on avait poussé le non conventionnel jusqu'à distribuer du pouvoir d'achat aux Américains. Sauf que la Fed n'y est pour rien.

M. H.



Blocage des routes à Béjaïa

# Une «forme de lutte» qui fait souffrir tout le monde

■ Le recours aux coupures intempestives des routes à grande circulation ou celles communément appelées les routes nationales dans la wilaya de Béjaïa est devenu un rituel revendicatif trop souvent actionné. Un rituel qui fait souffrir les usagers, les voyageurs ou les citoyens tout simplement.

Par Hocine Cherfa

**L**a fermeture de la RN 09, la RTN 12 ou la RN 26 ces derniers jours ou semaines par les habi-

Protestation des agents de la Protection civile  
**La Direction générale refuse le dialogue avec le Snapap**

**SI LE SYNDICAT** avait reporté son rassemblement prévu pour le 18 novembre dans l'espoir de procéder au dialogue avec la direction comme s'étaient, d'ailleurs, entendus, les responsables de la Protection civile auraient finalement changé d'attitude pour fermer cette option de «dialogue» avec les mécontents de son secteur. C'est en effet ce qui émane du communiqué de la direction générale de la Protection civile. Cette institution vient d'exprimer «sa position de principe de ne dialoguer qu'avec les organisations syndicales agréées, estimant que le Snapap n'a pu réunir les conditions édictées par la réglementation». Il est souligné dans le communiqué que «la direction générale de la Protection civile rappelle sa position de principe de ne dialoguer qu'avec les organisations syndicales ayant une représentativité conforme aux textes régissant leur activité». La direction générale de la Protection civile a réagi suite au communiqué du Snapap «annonçant le report du sit-in de protestation qui était prévu le 18 novembre 2014 après l'acceptation de ladite direction d'ouvrir les portes du dialogue avec ses représentants». Selon la même source, «le président du Snapap, au regard du droit syndical, n'a jamais pu réunir les conditions édictées par la réglementation et de ce fait, ne peut se prévaloir du droit de défendre les intérêts des travailleurs de la Protection civile, lesquels, sont protégés par les dispositions statutaires et les lois de la République». La direction générale de ce corps a rappelé à cette occasion, qu'elle n'a jamais ménagé ses efforts, particulièrement dans le sens de l'amélioration des conditions socio-professionnelles et de promotion de ses agents. Ce qui est à noter par ailleurs, c'est que quelque part la position de la direction générale de Protection civile est «compréhensible» puisqu'il était réclamé dans la plateforme des revendications il y a peu «le départ du DG de la Protection civile». **F. T.**

tants des communes de la daïra de Chemini (Souk Oufella, Tibane, Chemini, Akfadou), notamment, qui réclament une énième fois «le raccordement immédiat» de leurs foyers au gaz naturel a montré à quel point les usagers en souffrent. Etudiants, travailleurs, touristes, voyageurs tout simplement sont pleinement touchés par ce phénomène qui est devenu un véritable fléau de société que les pouvoirs publics n'arrivent toujours pas à lui trouver des solutions. Ce sont également des dizaines de millions de dollars de pertes à comptabiliser quotidiennement à chaque fermeture de route. Le port de Béjaïa accuse à lui seul 2 millions de dollars de perte par jour, cela sans compter les dizaines d'entreprises, les convoyeurs, les commerçants, les travailleurs. Les personnes malades souffrent aussi beaucoup. Les voyageurs qui viennent de très loin en savent plus que les autres sur ce phénomène. Alors que les ralentisseurs incommodes beaucoup les usagers de cette route qui est aussi défoncée par endroits, mal entretenue, les fermetures récurrentes de la voie est un véritable supplice pour ceux qui osent s'y aventurer sans se renseigner bien le matin avant d'entamer leurs courses. Des gens sont gagnés par le désespoir; cela se lit sur leurs visages sur place. Ils ne veulent plus se rendre à Béjaïa. «Qu'on leur donne ce gaz de ville et qu'ils nous f... la paix». C'est ce que pense tout le monde tout bas, car avec ce rythme, c'est toute la région qui va exploser. C'est ce que nous dit Ali, un habitant de



Chemini qui n'est pas d'accord à ce qu'on empêche les automobilistes de passer. Il veut réviser cela avec les gens du village mais ce n'est pas facile dit-il. Lui qui était un cadre d'une société nationale en retraite. Il y a d'autres modes de protestation sans gêner les usagers. Les chauffeurs, les conducteurs d'engins sont peut-être les plus souffrants dans cette histoire pour le moins bizarre. Eux qui conduisent quotidiennement des engins, camions et acheminement des marchandises. Ce que les manifestants qui coupent ces routes ne

savent pas ou au contraire savent très bien c'est que ces actions gênent beaucoup les usagers pour ne pas dire qu'elles leur portent un préjudice moral immense. Elles pénalisent des citoyens modestes comme eux et nullement les autorités. Les actions de coupure de routes ressemblent plus à la privation d'un droit de passage et une atteinte à la liberté d'autrui qu'à une action dite pacifique. Couper la route aux usagers et aux voyageurs qui font des centaines de kilomètres, parfois sans manger

et sans boire est un acte antidémocratique quand bien même la revendication est plus que légitime que tout le monde soutient. Enfin, il est temps de réviser cette manière de faire, écouter la voie de la raison et revendiquer ses droits avec des actions pacifiques réfléchies. Aux autorités aussi de faire en sorte que les choses aillent vite, car manquer d'eau potable, de gaz naturel dans les montagnes, d'assainissement et de routes praticables en hiver dans les villages enclavés, les plus reculés de la région est aussi un supplice. **H. C.**

Selon le Laboratoire ville, urbanisme et développement durable

## «La démarche en matière de logement est inefficace»

**L**a politique de l'habitat en Algérie, orientée vers la production massive de logements, donne peu de considération aux standards de base, a jugé mercredi le directeur du Laboratoire ville, urbanisme et développement durable (VUDD), Tahar Baouni.

«La politique de l'habitat en Algérie est orientée récemment principalement vers la production massive de logements avec l'objectif d'atteindre des résultats d'ordre quantitatif», estime Baouni lors d'un colloque international sur les défis et les perspectives de l'habitat.

Cette politique qui donne peu de considération aux standards de base, surtout ceux liés à la qualité du bâti, reste confrontée à un certain nombre de problèmes dont la qualité du cadre de vie, du foncier, et des questions techniques de production de logements.

Selon l'intervenant, cette situation impose la nécessité d'harmoniser la vision architecturale du logement avec diverses politiques de développement en dépassant les clivages en différentes disciplines scientifiques et les différents opérateurs.

Le colloque, organisé par l'Ecole polytechnique d'architecture et d'urbanisme

(EPAU), se veut une occasion pour débattre de la situation du secteur de l'habitat en Algérie, considéré comme secteur stratégique de développement. La rencontre qui réunit chercheurs, décideurs, enseignants et étudiants tente de faire le point sur la politique de l'habitat en Algérie et de dégager éventuellement des pistes de solutions en matière de conception, de production et de gestion, a dit Baouni. De son côté, le directeur de l'EPAU, Mohamed-Salah Zerouala a jugé «inefficace» la démarche en matière de logement en Algérie en dépit de la volonté politique et les grands efforts consentis par l'Etat. Citant des chiffres de l'Ordre national des experts architectes, Zerouala a indiqué qu'il existe en Algérie 3,7 millions de logements inachevés ou inoccupés.

Selon lui, cette situation pose le problème de l'assise administrative, la distribution, le suivi du paiement des loyers et l'occupation des logements.

Il s'est interrogé, d'autre part, sur l'impact de la concentration de la population dans les villes et sur le fonctionnement de ces dernières notamment dans la gestion de leurs ressources foncières, la pollution, de

consommation de l'énergie et de la stratégie de planification. En outre, a-t-il poursuivi, la pénurie numérique de logement a provoqué des risques les plus manifestes dont la stagnation et la régression de la qualité notamment celle liée à l'environnement, l'insatisfaction des habitants et donc un écart important entre la qualité et la réalisation y compris les finitions et la durabilité. Il a tenu à souligner que la notion «habitat» en Algérie se limitait à des préoccupations liées au logement.

«Or, parler de l'habitat, c'est aussi développer un discours sur la qualité de vie des citoyens de la ville», a-t-il estimé. Dans sa présentation, le directeur du Centre de développement des énergies renouvelables (CDER), Noureddine Yassaâ, a évoqué le rôle du centre dans l'encouragement de l'utilisation des énergies renouvelables et leur généralisation. «L'intégration des énergies renouvelables doit être, d'abord, dans le plan d'aménagement».

Nous au niveau du centre nous collaborons avec les différentes directions de wilaya pour introduire le concept de villes nouvelles», a-t-il préconisé. **Synthèse de Yazid M.**



Une hausse prévisionnelle de 200 000 tonnes

# La production de poisson va doubler en cinq ans

■ La nouvelle démarche consultative, scientifique et professionnelle, adoptée par le ministère en vue du développement du secteur de la pêche, a pour objectif de doubler la production locale de poisson, estimée actuellement à 83 000 tonnes, pour atteindre le seuil des 200 000 tonnes/an d'ici à 2020.



Par Tarek L.

Le ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques prévoit, à l'horizon 2020, une hausse de la production de poisson de plus de 200 000 tonnes, la création de 30 000 postes d'emploi et le lancement de près de

10 000 projets d'investissement dans le secteur de la pêche, a indiqué, jeudi à Tipasa, le secrétaire général du ministère, Mustapha Lagha. Lors de l'ouverture des travaux de la rencontre régionale (Centre) sur le renforcement de la stratégie nationale et du prochain programme quinquennal en matière

de pêche et d'aquaculture, le SG du ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques a précisé que la nouvelle démarche consultative, scientifique et professionnelle, adoptée par le ministère en vue du développement du secteur de la pêche, a pour objectif de «doubler la production locale de poisson, esti-

mée actuellement à 83 000 tonnes, pour atteindre le seuil des 200 000 tonnes/an d'ici à 2020».

Cette démarche, a-t-il souligné, «va permettre de générer quelque 20 000 nouveaux postes de travail dans le secteur et l'accompagnement de près de 10 000 pêcheurs pour la réalisation de projets d'investissement». «Des investissements susceptibles, a-t-il indiqué, de préserver les ressources halieutiques du pays, de garantir une utilisation rationnelle de ce potentiel et de contribuer, en même temps, à l'amélioration des conditions de vie des pêcheurs», révélant, dans ce contexte, «la préparation d'un cadre réglementaire et des mécanismes censés assurer la réussite de la stratégie adoptée par le ministère».

M. Lagha a fait état également de la mise en application de nouvelles dispositions en faveur des opérateurs du secteur, citant, à cet égard, l'approbation récente du régime d'assurance sociale au profit de cette catégorie professionnelle, l'introduction d'un système d'accompagnement de l'investissement, la promotion de l'aquaculture à travers le territoire national, en sus des axes relatifs à la formation et au renforcement de la recherche scientifique.

Des décrets exécutifs «importants» destinés à doper le secteur et assurer sa modernisation seront promulgués incessamment, a-t-il assuré, rappelant que ces nouveaux textes s'inscrivent dans le sillage des «réformes entreprises dans le secteur, portant notamment sur la révision de la loi-cadre sur la pêche et l'aquaculture». Parmi les nouveautés annoncées par ce responsable, la création d'une agence nationale de développement de l'aquaculture, l'organisation de l'exploitation du corail, la vente en gros de poisson, ainsi que la fixation des prérogatives de la chambre de pêche et d'élevage aquacole, a souligné M. Lagha, expliquant que ces dispositions réglementaires auront «un impact très positif» sur le secteur et permettront, surtout, l'ancrage de la «charte d'adhésion facultative des professionnels du secteur au prochain plan quinquennal et la contribution à sa réussite».

T. L./APS

## Agriculture Le marché européen des céréales en baisse

LES COURS européens des céréales se repliaient mercredi après-midi, sur des prises de bénéfices, le maïs restant pénalisé par des bons rendements, selon les courtiers.

«Le marché continue à consolider, il y a des prises de bénéfices» et «le couvert neigeux aux Etats-Unis fait reculer le risque de winterkill (gel hivernal)», ce qui pèse aussi sur les prix, commente Edward de Saint-Denis, de la société de courtage Plantureux & Associés.

«Le maïs reste pénalisé par l'abondante récolte de l'hémisphère Nord avec en France des rendements élevés franchissant dans de nombreuses régions les 100 quintaux/ha», complète Agritel dans une note. D'ailleurs, selon l'Association générale des producteurs de maïs (AGPM), l'année 2014 est «historique» avec une production record de 18 millions de tonnes et des rendements moyens de 107 quintaux par hectare.

Du côté des achats, plusieurs courtiers relèvent l'achat rare de 45 000 tonnes de blé fourrager français pour les Etats-Unis. La tonne de blé perdait 75 centimes à 172,50 euros sur l'échéance de janvier et un euro sur celle de mars, à 175,25 euros. Environ 5 500 lots avaient été échangés.

Le maïs perdait 75 centimes sur l'échéance de janvier à 149,25 euros ainsi que sur celle de mars, à 153 euros.

R. E.

## Automobile

### Ouverture prochaine d'un institut de réparation de véhicules

Un institut spécialisé dans les métiers de réparation automobile et de service après-vente sera ouvert à Oran, à l'occasion de la prochaine rentrée professionnelle, a-t-on appris jeudi auprès du directeur de la wilaya du secteur. Pas moins de 200 millions DA ont été consacrés au réaménagement d'un centre de formation professionnelle dans la commune d'Es-Sénia, qui dispense-

ra une formation en maintenance et réparation automobile et après-vente, a indiqué Abdelkader Touil. Cette formation intéresse les deux usines de véhicules de Tiaret et d'Oran, ainsi que les dépositaires, a ajouté le même responsable qui a souligné que les filières qui seront proposées répondent aux exigences de développement de construction automobile, dont notamment la gestion

des entrepôts. La filière de formation en réparation et service après-vente revêt une importance capitale pour le pôle d'excellence de fabrication automobile de Oued Tlélat qui comprend l'usine de production de véhicules «Renault Algérie», selon le même responsable qui invite tous les sous-traitants à faire connaître leurs besoins en formation pour les satisfaire.

Farid S.

## Pétrole

### Le Brent à un peu plus de 80 dollars

Les prix du pétrole progressaient hier en cours d'échanges européens, surfant sur les espoirs des marchés de voir l'Opep surmonter ses divisions internes et limiter la production d'or noir et des données américaines jugées encourageantes.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier valait 80,60 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 1,27 dollar par rapport à la clôture de mercredi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en janvier, dont c'est le premier jour d'utilisation comme

contrat de référence, prenait 93 cents, à 76,78 dollars.

«Le marché reste très changeant à quelques jours de la réunion de l'Opep (Organisation des pays exportateurs de pétrole)», commentaient des analystes.

«Alors que l'on croyait (jeudi) que l'issue la plus probable serait un simple maintien des quotas de production, ce qui avait pesé sur les cours, les propos du délégué vénézuélien, le ministre des Affaires étrangères Rafael Ramirez, ont fait grimper les prix car le pays serait prêt à réduire sa production si les membres de l'Opep s'accordaient sur une diminution lors de leur réunion du 27 novembre», explique-t-on.

Très dépendant de ses reve-

nus pétroliers, le Venezuela, qui dispose des plus importantes réserves de brut au monde et dont 96% des ressources en devises proviennent des exportations pétrolières, a récemment lancé une offensive diplomatique afin de tenter de stabiliser les prix du brut.

M. Ramirez s'est ainsi rendu ces dernières semaines en Algérie, au Qatar et en Iran, après avoir reçu au Venezuela le ministre saoudien du Pétrole.

En dépit de la déroute des cours du brut depuis le début de l'été, qui ont perdu près du tiers de leur valeur, les 12 membres de l'Opep n'ont jusque-là pas manifesté de volonté unanime de réduire leur plafond de production

fixé à 30 millions depuis fin 2011, même si outre le Venezuela, l'Equateur a appelé publiquement à une réduction de la production d'or noir pour faire remonter les cours.

Les cours étaient par ailleurs soutenus par des indicateurs de bon augure aux Etats-Unis, premier consommateur de pétrole au monde.

Les investisseurs digéraient par ailleurs l'annonce hier par la Banque populaire de Chine (PBOC) de l'abaissement de ses taux d'intérêt, un mouvement de nature à stimuler les achats de matières premières de la deuxième économie mondiale.

Salem K.



## Tizi Ouzou

# Un centre de transit pour le rapatriement des immigrés clandestins

■ Le centre de transit réunit toutes les commodités pour la prise en charge et l'accompagnement dans les meilleures conditions des immigrés clandestins.

Par Arezki O.

Un centre de transit a été ouvert dans la ville de Tizi-Ouzou par les services de la wilaya pour recevoir les ressortissants nigériens en situation irrégulière en prévision de leur rapatriement vers leur pays, a indiqué mercredi le directeur de l'Action sociale et de la solidarité (DASS), Bouchoucha Hadj. Selon M. Bouchoucha, ce foyer a été aménagé dans des locaux de l'ex-Entreprise publique d'insertion des handicapés (EPIH), situés à la sortie est de la ville.

«Le centre de transit réunit toutes les commodités pour la prise en charge et l'accompagnement dans les meilleures conditions de ces immigrés clan-

destins», a-t-il souligné. Il a précisé qu'environ une centaine de Nigériens en situation irrégulière sont recensés à travers la wilaya, au niveau de la ville de Tizi-Ouzou principalement, où ils s'adonnent à la mendicité dans la journée avant de rejoindre des camps de fortune la nuit.

«Ils seront acheminés, incessamment, vers le centre de transit dans le cadre d'une opération menée par une commission qui réunit plusieurs services dont la DASS, le Croissant-Rouge algérien, la sûreté de wilaya, la Protection civile et la direction de la santé», a expliqué M. Bouchoucha.

La prise en charge et l'accompagnement de ces immigrés clandestins, dont une majorité de familles avec des enfants en



PH. DR.

bas âge, au centre de transit, seront assurés par les bénévoles du CRA en attendant leur rapatriement «dans un cadre fraternel et dans la dignité», a-t-il ajouté.

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaiz, avait affirmé dernièrement que toutes les mesures avaient été prises pour assurer le rapatriement des déplacés, à la demande du gouvernement de leur pays.

«Nous avons assuré, à la demande du gouvernement nigé-

rien, toutes les mesures et les conditions nécessaires au rapatriement des déplacés nigériens entrés illégalement en Algérie», a indiqué M. Belaiz dans une déclaration à la presse, à l'issue de sa rencontre avec le ministre nigérien de l'Intérieur, de la Sécurité publique et des Affaires religieuses, Massaoudou Hassoumi.

«Toutes les mesures ont été prises pour le rapatriement des déplacés nigériens dans un cadre fraternel et dans le respect

total et la dignité, jusqu'à ce qu'ils regagnent leurs villages et leurs maisons», a-t-il soutenu.

M. Hassoumi avait affirmé de son côté que «le gouvernement de son pays avait formulé la demande de rapatrier les ressortissants nigériens entrés en Algérie, une demande qui a été acceptée par le gouvernement algérien».

Ces personnes, dont des femmes et des enfants, «sont exploitées par des groupes et des organisations criminelles que le Niger veille à combattre», a-t-il dit, affirmant que le rapatriement «se déroulera dans des conditions qui garantissent leur protection et préservent leur dignité».

A. O.

## Biskra

## Lancement des travaux de 2 000 logements

Deux mille logements publics locatifs, constituant le premier noyau de la future nouvelle ville de Biskra, ont été lancés en travaux jeudi par le wali, Messaoud Djari.

Ce quota de logements, prévu sur 50 hectares, se décline en cinq immeubles de cinq étages, avec des appartements de 67 m<sup>2</sup>, a expliqué le responsable du bureau d'études chargé du suivi du projet, Chaker Benaïssa.

Le représentant de la société chinoise,

chargée de la réalisation de ce programme d'habitat, a affirmé, en marge de la cérémonie de pose de la première pierre, que sa société a mis sur le chantier «l'ensemble des moyens humains et matériels nécessaires à l'exécution du projet dans les délais impartis».

Insistant, quant à lui, sur le respect des normes de qualité recommandées par l'étude de technique, le wali a déclaré à l'APS que ce projet de 2 000 logements représente «la

première pierre de la nouvelle ville de Biskra», prévue sur une superficie de 400 hectares dans la périphérie ouest de la capitale des Ziban.

M. Djari a également affirmé que cette nouvelle zone d'expansion urbaine, destinée à décongestionner le centre-ville, comprendra, en plus des programmes d'habitat, plusieurs équipements socio-économiques, sportifs et de loisirs.

Rabah D.

## Aïn Defla

## Près de 1 290 dossiers d'investissement pris en charge

Près de 1 290 dossiers d'investissement ont été pris en charge par la Caisse de garantie des crédits d'investissements (CGCI) depuis 2006, a indiqué, jeudi à Aïn Defla, un responsable de cet organisme financier.

La prise en charge de ces dossiers s'est élevée à 25 milliards de DA, a précisé le directeur-adjoint de la CGCI, Mohammed Azzaoui, lors d'une journée d'information sur «le financement bancaire et son rôle dans le développement écono-

mique local». M. Azzaoui a signalé que l'absence de garantie constitue souvent l'obstacle auquel les jeunes sont confrontés pour bénéficier de crédits de la part de la banque pour financer leur projet.

Relevant que son organisme est un partenaire des banques avec pour mission la garantie des financements des PME, M. Azzaoui a subordonné l'action de la CGCI à l'impact des projets présentés par les investisseurs sur le plan économique (notam-

ment en matière de création d'emploi), outre le volet inhérent à la préservation de l'environnement. Il a expliqué que ce sont surtout les universitaires qui sollicitent les services de la Caisse pour lancer leurs projets, compte tenu du fait qu'ils ne peuvent souvent pas présenter une garantie à la banque à même de leur permettre de bénéficier de crédits. Seize antennes de la CGCI, dotées chacune d'un capital de 1 milliard DA, sont présentes sur le territoire national, a-

t-il noté, soulignant que les projets susceptibles de faire l'objet de garantie ne doivent pas dépasser le seuil de 350 millions DA. Des directeurs d'organismes financiers, des universitaires et des investisseurs ont notamment assisté à cette journée d'information organisée par l'antenne locale de l'Agence nationale du développement de l'investissement (ANDI), à l'occasion de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat.

Moussa G.

## El-Bayadh

## Plus d'un quintal de drogue découvert

Une quantité de 1,31 quintal de résine de cannabis a été découverte mardi soir dans une zone désertique de la commune d'El-Benoud, par les éléments de la police judiciaire de la sûreté de wilaya d'El-Bayadh, a-t-on appris mercredi auprès de ce corps sécuritaire.

La découverte a été effectuée lors d'un ratissage de la région, dans le cadre des

investigations déclenchées suite à la saisie, mardi, d'une quantité de 3,22 quintaux de ce même type de drogue, par les mêmes services qui agissaient sur informations faisant état d'un important trafic de drogue entre les régions de Oued-Namous (El-Bayadh) et Tinerkouk (Adrar), selon le responsable du service de police judiciaire de la sûreté de wilaya.

La première avait permis de repérer un véhicule tout-terrain, avec à son bord deux individus qui ont, à la vue des policiers, jeté leur chargement de drogue avant de prendre la fuite à la faveur de la nuit, a précisé le lieutenant Nacer Kadri. Les investigations se poursuivent pour identifier ces narcotrafiquants et les présenter à la justice.

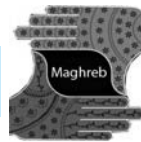
R.R.

## Tamanrasset Plusieurs contrebandiers arrêtés

PLUSIEURS GROUPES de contrebandiers de différentes nationalités ont été arrêtés à Tamanrasset et In Guezzam, des psychotropes et du carburant ont été saisis par des détachements de l'Armée nationale populaire du secteur opérationnel de Tamanrasset, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement des forces de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Tamanrasset/6<sup>e</sup> Région militaire, a intercepté aujourd'hui 20 novembre 2014, à la sortie sud de la Wilaya, onze contrebandiers de nationalité algérienne et a saisi deux camions, deux véhicules et 18 340 comprimés psychotropes», a souligné la même source. Selon le communiqué, un autre détachement des forces combinées relevant du même secteur opérationnel, a appréhendé mercredi neuf contrebandiers de nationalité algérienne et un autre de nationalité burkinabé et a saisi quatre véhicules touristiques et un véhicule tout-terrain transportant 2 450 litres de carburant destinés à la contrebande. Dans le même contexte, est-il ajouté, et suite à une patrouille de reconnaissance menée près des frontières au niveau du secteur opérationnel d'In Guezzam, un autre détachement a arrêté dix-neuf contrebandiers de nationalité nigérienne et deux autres de nationalité tchadienne.

Kamel N.





## Libye

# Washington «inquiet» de liens possibles entre l'EI et des extrémistes

■ Selon des informations de presse, des combattants liés au groupe Etat islamique auraient envahi la ville de Derna, dans l'est de la Libye.

Par Mondji T.

Les Etats-Unis ont exprimé mercredi leur «inquiétude» au sujet d'informations selon lesquelles des combattants extrémistes ayant avoué avoir des liens avec le groupe Etat islamique (EI) déstabiliseraient l'est de la Libye.

«Nous suivons de près la situation et nous sommes inquiets de la menace déstabilisante que des milices et des groupes terroristes font peser sur le peuple et le gouvernement libyens», a indiqué, lors d'un point de presse, un porte-parole du département d'Etat, Jeffrey Rathke.

«Nous avons vu des informations selon lesquelles des factions extrémistes violentes (en Libye) ont prêté allégeance à l'EI et ont cherché à s'associer à lui», a souligné M. Rathke.

Selon des informations de presse, des combattants liés au groupe Etat islamique auraient envahi la ville de Derna, dans l'est de la Libye.

«Nous continuons de rechercher tout indiquant que ces déclarations sont davantage que de la pure rhétorique», a-t-il dit.

Le porte-parole a également mis en avant le fort soutien des Etats-Unis à la trêve humanitaire de douze heures décrochée mercredi entre les différentes parties s'affrontant à Benghazi

(est de la Libye), où au moins 356 personnes sont mortes depuis le lancement, il y a un mois, d'une nouvelle offensive du général Khalifa Haftar pour tenter de reprendre cette ville tombée en juillet aux mains de milices islamistes.

«Nous nous félicitons de cette annonce et des informations selon lesquelles les parties adhérent au cessez-le-feu», a indiqué le porte-parole de la diplomatie américaine.

«Nous appelons tous les Libyens à soutenir le cessez-le-feu, à laisser le Croissant-Rouge évacuer les civils des zones touchées et à permettre aux victimes civiles de répondre à leurs besoins humanitaires immédiats», a-t-il insisté.

«Les problèmes de la Libye sont par nature politiques et nécessitent une solution politique», a estimé M. Rathke.

## Le Conseil de sécurité ajoute Ansar al-Charia à sa liste noire

Le Conseil de sécurité de l'ONU a annoncé mercredi qu'il ajoutait à sa liste terroriste le groupe armé libyen Ansar al-Charia en raison de ses liens avec l'organisation Al-Qaïda, ont indiqué des responsables.

Un embargo sur les armes, un gel des avoirs et une interdiction internationale de voyager



Ph. : DR

visant les membres du groupe islamiste radical sont ainsi entrés en vigueur à la demande du Royaume-Uni, de la France et des Etats-Unis.

Le groupe armé libyen Ansar al-Charia est particulièrement bien implanté à Benghazi, deuxième ville de Libye, à 1 000 km à l'est de Tripoli.

Il est déjà classé «terroriste» par les Etats-Unis et les autorités libyennes.

Il a été accusé d'être impliqué dans l'attentat à Benghazi qui a coûté la vie en septembre 2012 à l'ambassadeur américain ainsi qu'à trois autres ressortissants

des Etats-Unis.

La décision de l'ONU affecte Ansar al-Charia Benghazi ainsi que le groupe affilié Ansar al-Charia Derna, qui ont tout deux des liens avec Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi) et d'autres groupes extrémistes.

Selon les documents déposés par les trois pays ayant réclamé cette inscription sur la liste noire de l'ONU, la branche de Benghazi a opéré plusieurs camps d'entraînement pour des combattants, principalement de Syrie et d'Irak, et du Mali dans une moindre mesure.

En octobre, la branche de

Derna a fait allégeance au groupe autoproclamé Etat islamique, qui a conquis une partie de la Syrie et de l'Irak.

M. T./APS

## Pour superviser la présidentielle Une mission d'observateurs de la Ligue arabe à Tunis

UNE MISSION d'observateurs de la Ligue arabe est arrivée en Tunisie pour superviser l'élection présidentielle du 23 novembre. Conduite par le secrétaire général adjoint de la Ligue chargé des affaires juridiques, Wajih Hanafi, cette mission est forte de 22 membres, selon l'agence tunisienne TAP.

Elle se chargera de l'observation du scrutin, du contenu publié par les médias de la presse écrite et audiovisuelle et de la communication avec les observateurs de la Ligue dans les circonscriptions électorales, la veille du scrutin, le jour même et après le dépouillement. L'enjeu de ces élections, après les législatives du 26 octobre dernier, est de doter la Tunisie d'institutions pérennes, près de quatre ans après la révolution. Outre le président sortant Moncef Marzouki, vingt-six candidats sont en lice pour le scrutin, dont une femme – la magistrate Kalthoum Kannou – ainsi que d'anciens ministres de l'ex-président Zine El Abidine Ben Ali, renversé en janvier 2011 par un soulèvement populaire après 23 ans de pouvoir. **Yanis G.**

## Droits de l'homme au Sahara occidental/Parlement européen

### Le président du CNDH marocain sévèrement interpellé

Des eurodéputés ont interpellé jeudi le président du Conseil national des droits de l'homme marocain (CNDH) sur la situation des droits humains dans les territoires sahraouis occupés par le Maroc, a-t-on appris de source européenne, à Bruxelles.

Intervenant devant les membres de la sous-commission des droits de l'homme au Parlement européen, le président du CNDH, Driss El Yazami, a été «sévèrement» interpellé par des députés européens sur la «situation calamiteuse» des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés, a-t-on précisé.

Parmi les griefs rappelés par les eurodéputés ont figuré la «tragédie sanglante» de Gdeim Izik en 2010, le décès du militant sahraoui Hassan al Wali, sous la torture, l'isolement des prisonniers d'opinion qui n'ont pu être visités, y compris par des députés européens, et les mauvais traitements qui leur sont infligés.

En outre, la fermeture de l'accès aux territoires sahraouis occupés aux parlementaires et aux journalistes, dont les derniers furent ceux de la BBC, les dénis et les restrictions continues à la liberté d'association, d'expression et de réunion pour les citoyens sahraouis favorables à l'autodétermination, ont été autant de faits sur lesquels se sont

appuyés les eurodéputés pour lancer une série d'«interpellations véhémentes» sur le contexte fortement dégradé et les violations répétées des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés.

Sur ces points, le représentant marocain a tenté «vainement» d'établir un «distinguo artificiel», vite récusé par les eurodéputés, entre les aspects politiques et l'approche des droits de l'homme en ce qui concerne le Sahara occidental.

L'intervenant, contraint de reconnaître un «usage disproportionné» de la force à Layoune occupée, a refusé «obstinément» de répondre sur l'hostilité du gouvernement marocain à l'élargissement du mandat de la Minurso à la surveillance des droits de l'Homme et en s'enfermant jusqu'à reconnaître que ces territoires sont disputés «internationalement». Certains députés, qui se sont déclarés «indignés» par les «réponses biaisées» et «non satisfaisantes» sur la question du Sahara occidental, ont remis en cause l'utilité même des antennes régionales du CNDH dans les territoires occupés dont la mission véritable semble être de «suivre» et de «noyauter» les activités des partisans de l'indépendance. Les interventions des représentants des ONG internationales ont mis en évidence le «décalage impressionnant» entre

les déclarations d'intention et la réalité sur le terrain et où l'absence de contrôle judiciaire, l'impunité des forces de répression marocaines, l'usage «irrationnel et disproportionné» de la violence, la répression et les «mauvais traitements» au Sahara occidental, les «entraves sérieuses» à la liberté de manifestation et de réunion font qu'au Maroc la culture de l'autorité prime sur la culture démocratique.

## L'Uruguay réitère son soutien au droit à l'autodétermination du peuple sahraoui

Le ministre uruguayen des Relations extérieures, Luis Almagro, a réitéré le «soutien» de son pays au droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, à l'occasion de la présentation à Montevideo d'un livre regroupant des poèmes en espagnol écrit par des Sahraouis membres de l'association «Génération d'amitié», intitulé «Voix du vent».

M. Almagro a rappelé que lors de son discours prononcé devant le Conseil des droits de l'Homme, il avait demandé au nom de l'Uruguay l'incorporation de la dimension de la protection des droits de l'Homme dans les missions de la paix dans ce territoire.

Hani T.





Irak

# Nouvel assaut jihadiste pour prendre la ville de Ramadi

■ Les jihadistes du groupe État islamique (EI) ont lancé hier une nouvelle offensive pour prendre la totalité de la ville irakienne de Ramadi, à une centaine de km à l'ouest de Baghdad, selon des sources de sécurité.

Par Ali O.

Le groupe extrémiste sunnite contrôle certains quartiers de Ramadi et le nouvel assaut vise à s'emparer du centre de la ville située dans la province à majorité sunnite d'Al-Anbar conquise en grande partie par les jihadistes. Alors que le centre-ville était visé par des tirs de mortier des combattants extrémistes, des affrontements ont éclaté tout autour de Ramadi, l'une des dernières zones urbaines encore partiellement sous le contrôle des autorités à Al-Anbar.

L'EI a lancé une attaque surprise depuis quatre secteurs: le nord, l'ouest, l'est et le sud, a expliqué un lieutenant de police à l'AFP, en précisant que les jihadistes avaient notamment fait exploser des voitures piégées, ciblant les forces de sécurité.

«Des combats sont en cours autour de la ville, une série d'attaques au mortier a visé des secteurs à l'intérieur, notamment le bâtiment du conseil provincial et un poste de police», a-t-il ajouté.

«Un capitaine de police, Qoussay al-Doulaïmi», a pour sa



Ph. &gt; D. R.

part indiqué que les tirs de mortier étaient continus depuis minuit. Selon un membre du conseil provincial, Azzal al-Fahdawi, l'EI a pris le contrôle d'un quartier de l'est de Ramadi, Madiq, mais la police, l'armée et les forces tribales (alliées) sont parvenues à stopper l'attaque et encerclent les insurgés dans ce secteur.

«Les forces de sécurité ont besoin d'aide. Nous n'avons pas encore reçu de soutien de l'armée de l'air ou (des avions de) la coalition internationale menée par les États-Unis», a-t-il déploré. Le chef de la police dans le quartier de Madiq, le colonel Majed al-Fahdawi, a été tué par un

tireur embusqué pendant l'attaque, selon un officier et un chef tribal. Les jihadistes avaient lancé ces derniers mois des assauts pour tenter de prendre totalement Ramadi sans parvenir à s'emparer du centre-ville.

La quasi-totalité de la province d'Al-Anbar, qui jouxte l'Arabie

saoudite, la Syrie et la Jordanie, est désormais contrôlée par les jihadistes de l'EI. Une partie était tombée entre leurs mains dès janvier. Les combattants extrémistes sunnites ont encore étendu leur influence à la faveur de leur offensive fulgurante lancée en juin, et d'une série d'attaques ces dernières semaines. Ces jihadistes contrôlent aussi de larges pans de territoire dans le nord irakien, ainsi que de vastes régions en Syrie voisine en proie à la guerre. Au début de l'offensive des jihadistes en Irak en juin, les forces irakiennes avaient été incapables de résister à leur avancée, mais elles ont ensuite tenté de regagner du terrain avec l'aide des combattants kurdes et chiites et des membres de tribus ralliées au gouvernement, sans oublier le soutien aérien crucial des États-Unis.

Ces dernières semaines, elles ont enregistré quelques succès avec la reconquête notable de Baïji, plus importante ville reprise à l'EI, et en brisant le siège de la principale raffinerie du pays, toute proche. **A. O.**

## Immigration

# Obama accorde une régularisation provisoire à cinq millions de sans-papiers

Il avait promis de prendre l'initiative face à l'inaction du Congrès: Barack Obama a offert jeudi soir une régularisation provisoire à quelque cinq millions de clandestins, sur un total de 11 millions vivant aux États-Unis sous la menace d'une expulsion.

«Une amnistie de masse serait injuste. Des expulsions de masse seraient à la fois impossibles et contraires à notre caractère», a expliqué le président américain lors d'une brève allocution solennelle depuis la Maison-Blanche, promettant un système «plus juste et plus équitable». Vent debout contre des décisions présidentielles qu'ils jugent anticonstitutionnelles, ses adversaires républicains ont immédiatement promis de les combattre, au Congrès ou en justice. «Ce n'est pas comme cela que notre démocratie fonctionne», a tonné John Boehner, président de la Chambre des représentants. «Le président a dit qu'il n'était ni un roi, ni un empereur, mais il se comporte comme s'il en était un». «Je n'ai qu'une réponse: votez une loi!», a lancé le président Obama à ses détracteurs, assurant que ses décisions reposaient sur de solides bases légales et qu'elles s'inscrivaient dans la lignée de celles prises par tous ses prédécesseurs, républicains comme démocrates, depuis un demi-siècle. A partir du printemps prochain, tout clandestin vivant

depuis plus de cinq ans aux États-Unis, et ayant un enfant américain ou titulaire d'un statut de résident permanent, pourra demander un permis de travail de trois ans. «Ce n'est ni une garantie de citoyenneté ni un droit à rester ici de manière permanente», a cependant souligné Obama. L'exécutif américain a par ailleurs annoncé un assouplissement des conditions d'accès au programme Daca («Deferred Action for Childhood Arrival»), lancé en 2012, qui offre des permis de séjour aux mineurs arrivés sur le territoire américain avant l'âge de 16 ans. Quelque 600 000 personnes en ont déjà bénéficié à ce jour. Depuis les régularisations massives de 1986, sous Ronald Reagan, toutes les tentatives de réforme du système d'immigration ont échoué. Début 2013, après la rédaction d'un projet de loi au Sénat par des ténors des deux partis, un compromis semblait possible. Mais la perspective d'un accord au Congrès s'est vite éloignée et les discussions sont dans l'impasse depuis. «Merci au président d'avoir, face à l'inaction, choisi l'action sur l'immigration», a réagi Hillary Clinton sur Twitter. «Et maintenant, travaillons à une réforme bipartisane», a ajouté l'ex-secrétaire d'État qui pourrait bientôt se lancer dans la course à la Maison-Blanche pour succéder à Barack Obama en 2017. La tem-

pête politique que cette annonce a déclenchée augure mal des relations entre le Congrès et la Maison-Blanche dans les mois à venir. La donne politique vient en effet de changer à Washington, après la large victoire des républicains lors des législatives de mi-mandat du 4 novembre. Pour le sénateur du Kentucky Mitch McConnell, qui deviendra en janvier l'homme fort du Sénat, la démarche de M. Obama revient purement et simplement à «rejeter la voix des électeurs». Désormais majoritaires à la Chambre des représentants comme au Sénat, les républicains ne peuvent bloquer un décret présidentiel, mais ils disposent de nombreuses armes pour rendre les deux dernières années d'Obama à la Maison-Blanche difficiles. Certains élus, tel le sénateur texan Ted Cruz, farouche opposant d'Obama et candidat possible à sa succession, plaident ainsi pour une trêve des confirmations d'ambassadeurs, juges et responsables de l'administration nommés par le président américain, freinant ainsi le travail de l'exécutif. Mais ce proche du Tea Party est loin de faire l'unanimité. Et à l'approche des primaires en vue de la présidentielle de 2016, le débat s'annonce animé au sein d'un parti qui aimerait séduire une partie de l'électorat hispanique, qui a voté à plus de 70% pour Barack Obama.



## Points chauds

### Primaires

Par Fouzia Mahmoudi

François Hollande peut-il aujourd'hui, au vu de sa popularité spectaculairement négative, penser que se présenter à sa propre succession en 2017 est une bonne idée? C'est toutefois ce que porte à croire sa dernière sortie par la voix de son porte-parole concernant l'éventualité d'une primaire au PS pour désigner un autre candidat pour la prochaine présidentielle. En effet, après que le secrétaire d'État à la réforme de l'État, Thierry Mandon eut demandé la mise en place de primaires pour le PS de nombreuses voix se sont élevées au sein du gouvernement pour récuser les dires de leur collègue. Thierry Mandon est le premier membre du gouvernement à évoquer ouvertement l'hypothèse d'une primaire à gauche en vue de 2017, déclarant que «la primaire, pour moi, elle est indispensable, pas pour faire du tir aux pigeons contre X ou Y, ou pour écarter telle candidature, y compris celle du président de la République s'il réussissait son quinquennat et qu'il voulait se représenter. Elle est indispensable parce que [...] ce que vous ne réglez pas dans une primaire, vous le retrouvez au premier tour de la présidentielle». Des propos auxquels a rapidement répondu Stéphane Le Foll, proche de François Hollande et porte-parole du gouvernement: «Il y a un débat engagé au PS» et «chacun peut avoir son avis», mais «le temps n'est pas venu de s'exprimer sur ce qui va se passer en 2016 ou en 2017». Néanmoins, au vu des innombrables sondages qui ont été publiés ces derniers mois, il est évident qu'une nouvelle candidature de François Hollande n'est pas souhaitée par une écrasante majorité de français. Alors dans ce cas-ci pourquoi les ministres socialistes tentent-ils d'insinuer qu'une candidature qui ferait à coup sûr perdre leur parti n'est pas à exclure? Pire, ils semblent insinuer qu'une candidature de Hollande est inévitable. Pourtant, l'on se souvient bien à quel point les socialistes jouaient les étonnés après la candidature de Nicolas Sarkozy à sa propre succession lorsque celui-ci avait près de 30% d'opinions favorables alors que Hollande aujourd'hui, lui, se situe à 12%. Or, cette perspective est justement du pain béni pour Sarkozy et tout autre aspirant à la prochaine présidentielle, une candidature de Hollande ouvrant un boulevard automatique à ses adversaires. Reste à savoir si parmi les socialistes, les voix dissidentes seront assez fortes pour faire réfléchir à l'éventualité d'une primaire, ou si l'intransigeance de l'Élysée poussera des frondeurs du PS à présenter leur propre candidat contre Hollande à la prochaine présidentielle. **F. M.**





## Festival international de danse contemporaine

## Hommage artistique rendu au corps humain

■ Un vibrant hommage a été rendu jeudi soir au corps lors d'un spectacle vivant, dans le cadre du sixième Festival international de danse contemporaine. Animée par l'Algérie, la Belgique Wallonie Bruxelles, la France et la Croatie, cette soirée était pleine de mouvements harmonieux et enchaînés.

Par Abla Selles

L'Algérie, la Belgique Wallonie Bruxelles, la France et la Croatie ont animé, jeudi soir à Alger, des prestations de danse de qualité en hommage au corps, porteur d'un message vivant, dans le cadre du 6<sup>e</sup> Festival culturel international de danse contemporaine (FCIDC) qui se poursuit jusqu'au 22 novembre sous le thème du partage.

La Compagnie «Nacera Belaza», première à se produire, a présenté «La traversée», une chorégraphie montée sur une musique séquentielle récurrente, exécutée en un seul tableau et qui entre dans le cadre des recherches que mène Nacera Belaza sur la présence du corps

dans l'espace et sa relation à l'autre. Trois ballerines présentes sur la scène du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), se sont déplacées de manière linéaire et continue pendant près d'une vingtaine de minutes, dans des mouvements circulaires d'endurance, illustrant sans doute le défilement du temps dans la souplesse du mouvement. «Chess 2 Chess», présentée par la Compagnie «Osmosis Dance» de Belgique Wallonie Bruxelles, a proposé une partie de jeu d'échecs, animée par deux danseurs et une ballerine sur un fond musical à plusieurs tableaux.

La musique, seul élément indiquant le changement, a contenu plusieurs styles, allant d'un thème saccadé et le chant d'un texte écrit en onomatopées, à une ambiance rock où le mouvement s'est davantage libéré.

La puissance et la finesse dans l'exécution des mouvements a donné de la profondeur au spectacle. Le Ballet Preljocaj, venu de France, a présenté, en hors compétition, des extraits de «Blanche Neige» et «Le duo de la mort», dans une gestuelle de ballet classique, rendue avec tendresse par une ballerine et un danseur dont les traits du visage étaient expressifs.



Ph. D.R.

La Coopérative Es-Salem de Sidi Bel-Abbès fut, quant à elle, l'attraction de la soirée avec «Parcours d'un danseur», une chorégraphie très physique, rendue, près d'un quart d'heure durant, par sept danseurs qui ont brillé de talent et de maîtrise dans une prestation technique de haute facture.

Les artistes algériens, torsés nus, se sont surpassés, alliant les acrobaties spectaculaires à la finesse du geste sur fond d'un enregistrement sonore du grand poète palestinien Mahmoud

Darwich donnant lecture à un extrait d'une de ses célèbres poésies «Il est sur cette terre ceux qui méritent la vie».

La Croatie, en dernier, avec la Compagnie «Masa Dance», a présenté «You», une danse pour deux, interprétée par la ballerine Aleksandra Misic et le danseur Oghjen Vucinic, qui ont fêté leurs trente années de carrière ensemble, sur fond d'une musique de romance et d'une belle poésie d'Enes Kicevic intitulée «Le soleil, le vent et vous».

A. S.

## Panorama du film révolutionnaire à Mostaganem

## Une vibrante évocation au réalisateur Abderrazak Hellal

Un vibrant hommage a été rendu au défunt réalisateur Abderrazak Hellal, jeudi soir à Mostaganem, en clôture de la 3<sup>e</sup> édition du Panorama du film révolutionnaire.

Lors de cette cérémonie, à laquelle ont assisté la famille du défunt, une vidéo de Saïd Mehdaoui retraçant le parcours culturel de Abderrazak Hellal, mort en juin dernier suite à une crise cardiaque, à l'âge de 61 ans, a été projetée.

Abderrazak Hellal a réalisé plusieurs œuvres dont «El mis-

bah essihri» (La lampe magique) mettant la lumière sur les crimes commis par le colonisateur français en Algérie. Son dernier film «Meriem» a été réalisé en 2014, avant d'entamer son dernier documentaire «Hamdani Adda» qu'il a achevé une semaine avant sa mort.

Il a également publié des ouvrages liés au 7<sup>e</sup> art, notamment «1830», «Une image de la révolution» et «Histoire du cinéma» et a participé à plusieurs manifestations cinématographiques. La cérémonie de clôture de ce Panorama a été marquée par l'observation d'une minute de silence à la mémoire

du comédien algérien Hamid Lourari, connu sous son nom d'artiste Kaci Tizi Ouzou, décédé mercredi en début de soirée à Alger, à l'âge de 83 ans, après une longue carrière à la radio et à la télévision ainsi que dans le théâtre. Une soirée a été également animée à cette occasion par la troupe Raina Rai. Cette manifestation cinématographique, organisée sous le slogan «Cinéma algérien, identité et reconnaissance», dans le cadre de la célébration du 60<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la révolution de novembre 1954, a enregistré la présence d'un nombre de comédiens dont

Amel Himeur, Réda Laghouati et les cinéastes Ghaouti Bendedouche, Tazrout Abdelkrim, Mohamed Ketita.

Neuf films et documentaires ont été présentés lors de ce Panorama qui a duré six jours, à l'initiative de la direction et la maison de la culture de Mostaganem.

Des débats ont été organisés en présence de réalisateurs et comédiens. Les professeurs Amar Belkhouja et Tazrout Abdelkader ont animé deux conférences sur le cinéma algérien et son rôle durant la révolution algérienne.

L. B.

## Festival culturel arabo-indien

## Bollywood «débarque» à Tizi-Ouzou

Bollywood, la plus importante production cinématographique au monde, devait débarquer hier à Tizi-Ouzou, dans le cadre de la 2<sup>e</sup> édition du Festival culturel arabo-indien, a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale de la culture.

Au menu de ce festival, une série de grands classiques du cinéma indien, connu pour ses séquences rythmées de danse et de chants, dont «Chalte chalte», programmé pour la soirée d'hier, «Taal» et «Taare zameen», qui seront projetés respectivement, dimanche et lundi, à 18h, à la salle des spectacles de la maison de la culture Mouloud-

Mammeri. Le film «Three idiots», une comédie plusieurs fois primée, sera projeté mardi prochain.

Et pour «épicer» ce programme et apporter la touche algérienne, quoi de mieux que l'incontournable «Inspecteur Tahar», un des meilleurs produits du cinéma national qui a su traverser les générations sans prendre la moindre ride.

Le film égyptien «Mossawir qatil», une belle production d'Amrou Salama, riche en suspense, est aussi au programme de ce festival, pour mercredi prochain à 15h. Les enfants auront également leur part du spectacle

puisqu'un film indien d'animation sera projeté vendredi et mardi prochains. Et pour couronner le tout, un spectacle hollywoodien (danse et chant) qui sera interprété par la troupe «Sufi Kathak», sera présenté au public lundi après-midi.

Le festival culturel arabo-indien, organisé sous le haut patronage du président de la République et sous l'égide du ministère de la Culture, se tient du 20 au 27 novembre dans les wilayas d'Alger, Tipaza, Boumerdès, Tizi-Ouzou, Aïn Défla, Médéa, Tlemcen et Annaba.

F. H.

Festival de la chanson targuie  
Une cinquantaine d'artistes attendus à Illizi

AU MOINS 48 artistes sont attendus pour prendre part à la septième édition du Festival de la musique et chanson targuies, qui débutera demain à Illizi, a-t-on appris jeudi auprès du commissaire du festival. Organisée au chef-lieu de wilaya, l'initiative sera animée par des artistes issus des wilayas de Tamanrasset, Adrar et Illizi, outre des troupes musicales locales, a précisé Hocine Nachito. Au programme du festival, sont aussi prévues des soirées artistiques au niveau des communes de Djanet et Bordj El-Haouès, ainsi qu'une journée d'étude sur la poésie «Melhoun», qui sera animée par des spécialistes des universités de Tlemcen, Djelfa, Béjaïa, Tamanrasset et Illizi, et des expositions d'artisanat traditionnel. Cette initiative culturelle est une opportunité de rencontre et d'échange d'expérience entre les artistes de la chanson targuie, notamment les jeunes, à l'instar de la chanteuse Dellali Badjou, membre de la troupe «Nahar El-Tindi» d'In-Aménas (Illizi), selon la même source. Le Festival de la chanson targuie, qui se poursuivra jusqu'au 28 du moins courant à Illizi, vise à promouvoir ce genre musical.

M. K.



## Agenda culturel

## Musée national des Beaux-Arts

Jusqu'au 22 novembre :

Exposition «De papier et d'aquarelle», avec les artistes Djahida Houadef et Safia Zoulid.

## Palais de la culture Moufidi-Zakaria

Jusqu'au 31 janvier 2015 :

7<sup>e</sup> édition du «Salon d'automne» des arts plastiques.

## Théâtre national Algérien Mahieddine-Bachtarzi

Jusqu'au 22 novembre à 19h:

Festival culturel international de la danse contemporaine.

## Salle Ibn Khaldoun

Samedi 22 novembre à 15h :

Projection du film *Zabana* de Saïd Ould Khlifa. L'accès aux projections est gratuit.



## Coup-franc direct



### La honte !

Par Anouar M.

Les équipes de la Côte d'Ivoire et du Cameroun ont été les auteurs d'un fait grave lors de la dernière journée des éliminatoires de la CAN 2015 de la Guinée équatoriale en arrangeant carrément le match pour passer ensemble à la phase finale de la compétition africaine aux dépens de la sélection de la République du Congo. En effet, un nul suffisait aux deux sélections pour se qualifier main dans la main sans avoir à attendre le résultat du Congo. Les Eléphants et les Lions indomptables ont reproduit le coup de l'Allemagne et de l'Autriche en 1982 lors- qu'ils avaient aussi joué honteusement pour barrer la route à l'Algérie. A croire des sources médiatiques, les Ivoiriens en «ont fait trop» en jouant carrément en défense et en refusant de porter le ballon vers l'attaque, ce qui avait irrité le sélectionneur de cette équipe, le Français, Hervé Renard, qui ne voulait pas tremper dans cette magouille. La CAF devrait frapper fort et prendre les dispositions qu'il faut, même s'il sera difficile de présenter une quelconque preuve sur l'implication des deux équipes dans l'arrangement de ce match. Les deux équipes devraient servir d'exemple à tous ceux qui souhaiteraient en faire de même et reproduire ce genre de scénario surtout que cela deviendra une habitude pour eux.

A. M.

MC Alger

## Hadj Taleb parle de «complot»

Le président du MC Alger, Hadj Taleb, s'est dit jeudi outré par «certaines parties dans le club» qui «complotent» contre leur propre équipe en dissuadant tous les entraîneurs contactés à venir succéder à Boualem Charef, démis de ses fonctions il y a quelques jours.

Le MCA, 15<sup>e</sup> et avant-dernier du championnat de L1, peine à trouver un nouvel entraîneur. La direction du club devait engager le Bosnien Mécha Bazdarévic en début de semaine, mais ce dernier s'était rétracté à la dernière minute. Même attitude du Portugais Arthur Jorge, qui était attendu au plus tard vendredi à Alger après avoir donné son accord avant de changer d'avis.

«C'est vraiment mesquin ce que font certains qui se proclament pourtant des Mouloudéens. Ils sont en train de casser le club en dissuadant les entraîneurs contactés à venir», a déclaré Taleb. Pour étayer ses dires, le premier responsable du «Doyen» est revenu sur les épisodes de Bazdarévic et Arthur Jorge. «Avec le premier, nous avons tout conclu. J'ai



même dépêché trois de mes assistants en France pour le rencontrer samedi dernier. Il était tout content de les accueillir, mais soudainement, et dès le lendemain, il ne répondait ni à mes appels ni à mes messages. Son comportement m'a intrigué, avant qu'il ne décline définitivement notre offre», a raconté Taleb.

«Quant à Arthur Jorge, ce dernier m'a clairement signifié qu'il a reçu des appels anonymes d'Algérie par lesquels leurs auteurs l'ont conseillé de ne pas entraîner le Mouloudia. Je suis toujours en contact avec lui, mais ça m'étonnerait qu'il vienne», a-t-il poursuivi.

Beach-volley

## La paire Chabou et Ben Bouali s'illustre



Le beau sable de la plage Bahdja dans la commune de Aïn Benian sera ce samedi 22 novembre 2014 entre 11h30 et 16h30 le théâtre de la 25<sup>e</sup> étape du 1<sup>er</sup> Circuit Open de Beach-volley masculin (2x2) organisé par la Ligue algéroise de volley-ball (LAVB) en partenariat avec les communes du littoral, la Direction de la jeunesse, des sports et des loisirs de la wilaya d'Alger (DJSL) et avec le concours de Ital-Crem et Tenergy. Il est à rappeler que jeudi 20 novembre il y a eu la domiciliation de la 24<sup>e</sup> étape sur la plage Sirène dans la commune de Bordj El-Kiffan qui a vu la nouvelle paire composée de Chakib Chabou (Danone) de Boumerdès et Mohamed Hichem Ben Bouali d'Alger battre en finale sur le score de 2 sets à 0 (/21/12, 21/10) le duo de Tipasa renfermant Rostom Maroc et Mohamed Lamine Guessoum, la troisième place est revenue à la doublette de Reghaïa formée de Foudi et Mohamed Mahmoudi. La finale de cette 24<sup>e</sup> étape a été rehaussée par la présence du vice-président de la Ligue d'Alger de volley, Nacer Mustapha et les membres de la commission Djilalli Neggazi, Omar Zanoun et Abdellah Guessoum qui ont remis le trophée et des diplômes aux lauréats ayant décroché des places au podium dans une atmosphère très conviviale et pleine de fair-play. Il a souligné que ce 1<sup>er</sup> circuit de la wilaya d'Alger 2014 entre dans le cadre de développement de cette discipline de volley-ball sur sable admise aux Jeux olympique en 1996 à Atlanta (USA) qui est vite devenue populaire, où les athlètes doivent prendre en compte trois autres variables : le sable, le soleil et le vent.

N. M.

# Ligue 1 Mobilis (11<sup>e</sup> journée) Chaud derby à Alger



Les Mouloudéens souhaitent sortir de la zone rouge

La onzième journée du Championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis de football comporte deux affiches alléchantes, notamment le derby de la capitale entre le MC Alger et l'USM Alger qui se déroulera à huis clos, tandis que le choc ESS-USMH s'annonce palpitant.

Anouar M.

Le derby algérois entre les deux rivaux de toujours, le MC Alger et l'USM Alger tombe mal pour les Verts et Rouge, lesquels traversent une période difficile avec une série de résultats négatifs dont le dernier en date, une défaite face au CR Belouizdad qui a poussé la direction du club à se séparer de l'entraîneur Boualem Charef. Derniers du Championnat avec 9 points en 10 matches disputés, les coéquipiers de Karaoui sont désormais dos au mur et condamnés à réagir contre les Usmistes pour endiguer cette série noire. Le coach intérimaire Boualem Laroum a mis l'accent durant cette semaine sur l'aspect mental pour remobiliser sa troupe en vue de la confronta-

tion de samedi. De son côté, l'USM Alger qui reste sur deux succès de rang qui ont propulsé les hommes d'Hubert Velud à la quatrième place au classement, tenteront d'enchaîner un nouveau succès pour rester dans le sillage des premiers et effacer également la défaite en Supercoupe contre ce même MCA.

La deuxième affiche de cette journée mettra aux prises, le tout nouveau champion d'Afrique l'ES Sétif et le leader de Ligue 1, l'USM El Harrach. Les Sétifiens ont enchaîné les bons résultats depuis leur consécration africaine dont le dernier en date, une victoire en déplacement contre la JS Saoura (2-1) en match en retard. Avec deux matches en moins, les joueurs de Kheireddine Madoui comptent bien épingle le leader harrachi pour se rapprocher un peu plus du peloton de tête.

Mais l'USM El Harrach, qui vient d'infliger au MOB sa première défaite de la saison, ne compte pas se laisser faire. Les coéquipiers de l'excellent Abid se rendront à Sétif avec la volonté de réussir une bonne performance afin de conserver leur première place. Le MC Oran effectuera un périlleux déplacement à Béchar pour croiser le fer

avec la JS Saoura qui vient d'engager l'ex-coach du MCEE, le Français Denis Goavec, à la place de Khezzer dans le but de relancer l'équipe «sudiste», en quête de victoire depuis quatre journées. Le CR Belouizdad, version Alain Michel, se rendra à Oran pour affronter l'ASMO en crise de confiance, avec l'objectif de signer un troisième succès de suite. Le NA Hussein Dey, qui partage la dernière place avec le MCA, accueillera le RC Arbaâ. Une confrontation entre deux équipes mal en point, qui ont engagé de nouveaux coachs pour espérer sortir de la zone rouge.

Dans les autres matches de la journée, l'USM Bel-Abbès accueillera le MC El-Eulma tandis que le CS Constantine, avec son nouvel entraîneur Rachid Belhout, rendra visite à l'ASO Chlef.

A. M.

Programme

Samedi 21 novembre 2014

JSS-MCO (15h)  
MCA-USMA (18h) à huis clos  
ASMO-CRB (18h)  
ESS-USMH (17h45)  
USMBA-MCEE (18h)  
NAHD-RCA (16h)  
ASO-CSC (16h)

Equipe nationale

## Les Verts pensent à la Guinée équatoriale

La sélection algérienne de football a bouclé mercredi sa campagne qualificative à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 par une défaite à Bamako face au Mali (2-0), avec un bilan édifiant de cinq victoires sur six matches, ce qui place l'Algérie dans la peau d'un favori lors du tournoi équatorien. Face à une équipe malienne, dos au mur et qui jouait sa qualification, les Verts, avec une composante remaniée, ont laissé l'occasion passer de réaliser un carton plein (six victoires), ce qui devait constituer une première historique dans l'histoire du football national.

Ayant réussi à préserver la dynamique enclenchée depuis le Mondial-2014 au Brésil, le coach national Christian Gourcuff, vient en effet de réussir, avec la plus belle des manières, son premier objectif avec l'équipe nationale, en attendant la prochaine CAN, qui verra l'Algérie l'aborder dans la peau d'un des favoris en puissance. Seule fausse note au tableau, cette défaite en terre malienne, essuyée dans un match où le Onze national a été peu créatif et souvent dominé dans le jeu avec certains joueurs qui, de l'avis de tous, n'ont rien montré sur le terrain.

«Nous avons arraché notre qualification un peu rapidement, mais terminer les éliminatoires avec une défaite, ça gâche un peu la fête. Maintenant, nous devons voir devant, c'est-à-dire ce tournoi continental qui se profile à l'horizon», a indiqué Gourcuff à l'issue de la partie face aux «Aigles».

Côté chiffres, avec son fameux schéma classique 4-4-2, Christian Gourcuff, adepte du jeu offensif, a permis à l'équipe algérienne de se placer parmi les sélections les plus efficaces offensivement lors de ces qualifications avec 11 buts inscrits en six rencontres, soit la moyenne de 1,83 but/match.

Medhi Lacen

## «Le bilan est plus que positif»

Le milieu de terrain de l'équipe algérienne de football, Medhi Lacen, a indiqué que le plus important désormais était de bien se préparer pour la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 en Guinée équatoriale, après la clôture de la campagne qualificative qui a vu les Verts s'incliner à Bamako face au Mali (2-0). «Le bilan de ces qualifications est plus que positif avec cinq victoires en six matches, nous devons apprendre de nos erreurs. Je pense que les conditions à la prochaine CAN seront pratiquement les mêmes qu'au Mali. Il faut se remettre



en question, oublier le passé et bien se préparer pour la CAN», a affirmé le joueur de Getafe à l'issue de la partie. Avec 15 pts au compteur, l'Algérie a ter-

miné leader de son groupe devant le Mali (9 points), l'autre qualifié pour la CAN. Le Malawi a terminé 3<sup>e</sup> (7 pts) alors que l'Ethiopie a fermé la marche (4 pts). Appelé à expliquer cette défaite face aux «Aigles», le vice-capitaine de la sélection évoque un «non-match»: «Nous n'avons pas bien lu le match, nous avons échoué dans les duels, nous nous sommes fait marcher dessus. Nous avons eu peu d'occasions. Nous assumons ce revers. C'était un match difficile face à une bonne équipe malienne à qui revient le mérite» d'avoir fait le jeu.



### POINT D'ORDRE

## Camus et l'âme pied-noire...

Par Nazim Rochd

Toutes les approches dominantes, sur Albert Camus, le situent délibérément dans une bulle intellectuelle détachée de son déterminant fondamental, sa matrice sociale. Ne reste jetée sur la table que sa pensée expurgée, que l'on voudrait née d'un absolu métaphysique. L'homme, pourtant, n'a pas manqué une seule occasion, en dehors de ses œuvres, dans la vie, de parler en tant que lui-même, en défense de ce qu'il est et de ce qu'il représente. Pas en tant qu'écrivain, en tant que personne concrète confrontée aux défis que l'histoire concrète lui posait. En agissant, il clarifiait une grande part de la philosophie qu'il a tenté de construire, contre par exemple et surtout le marxisme. Le marxisme qui nourrissait l'action de la majorité de ses pairs et les faisait s'engager aux côtés des opprimés contre l'oppression, dont l'expression universelle était le colonialisme, une violence essentielle. Le colonialisme que Camus savait en être un produit, qui a déterminé son lieu de naissance et la société d'où il est issu. Il savait, aussi, par son insertion professionnelle et dans les milieux politiques, que le colonialisme était en danger. Il voulait le sauver. Il voulait lui appliquer un traitement différent d'une révolution. Il fera tout ce qui a été en son pouvoir pour lutter, à la fois, contre ses compatriotes inconscients, selon lui, du volcan qui couvait sous la «Misère en Kabylie», et contre ceux qui ne croyaient pas à la «justice» qu'il proposait. En 1951, l'auteur publie «L'homme révolté», un livre où il assimile la révolution au nihilisme et à la voie vers le totalitaris-

me. Il pressentait, sans aucun doute, la lame de fond qui allait bouleverser sa vie et celle de ses concitoyens pieds-noirs. Critiqué par Jean-Paul Sartre, Francis Jeanson et d'autres, il dira : «J'ai voulu seulement retracer une expérience, la mienne, dont je sais aussi qu'elle est celle de beaucoup d'autres». Il avoua, sans le vouloir peut-être, que ses réflexions sont tout à fait prosaïques, en lien ombilical avec son âme pied-noire. Son «expérience» il va la continuer jusqu'au bout de son espoir de sauver le colonialisme, malgré lui et malgré ses victimes. Il n'aura pas réussi à comprendre que le colonialisme ne peut vivre dans la «solidarité» et dans la «justice» et sans ses victimes. Pour autant qu'il pensait cette «solidarité» et cette «justice», en destruction de son propre statut de «petit-blanc», quand on sait son sionisme déclaré. In fine, l'histoire a eu raison de sa philosophie. Ce sera la révolution qui aura éliminé l'injustice coloniale. Et si on reparle de Camus, si Sarkozy voulait le panthéoniser, s'il trouve une nouvelle vie au sein d'une élite algérienne (produite par l'école de l'indépendance qu'il a combattue), c'est que le temps est à remettre en place les pièces du puzzle colonialiste. Certains, aujourd'hui, disent que le temps lui a donné raison en arguant qu'au lieu des mouvements révolutionnaires, ce qui prime sont les organisations «humanitaires», les ONG et autres officines engagées dans une entreprise de «démocratisation» des ex-indigènes, pour les «aider» à se débarrasser des «totalitarismes», «prévus» par Camus. L'histoire aura raison, contre ceux-là, aussi.

N. R.

## 25 ÈME ANNIVERSAIRE DES DROITS DE L'ENFANT



Djalou@hotmail.com

Suite à une embuscade de l'ANP à Tipasa

## Deux terroristes éliminés et des armes récupérées

■ Les forces de l'Armée nationale populaire relevant du Secteur opérationnel de Tipasa ont éliminé, jeudi, deux terroristes et récupéré des armes, munitions et explosifs, a indiqué vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Par Slim T.

«Un détachement des forces de l'Armée nationale populaire relevant du Secteur opérationnel de Tipasa/1<sup>re</sup> Région militaire a éliminé jeudi dernier à 20h45, deux terroristes et récupéré un fusil automatique de type kalachnikov et deux chargeurs garnis», a souligné le communiqué. L'opération qui a été menée suite à une embuscade dans la zone de Tazrout/daira de Damous, a permis la récupéra-

tion d'une quantité de munitions et d'explosifs, d'une paire de jumelles, de quatre téléphones portables et d'autres objets, a précisé la même source. «Le même jour, et dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement des forces de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel d'In Guezzam/6<sup>e</sup> Région militaire a saisi un véhicule tout-terrain et d'autres objets», a-t-on ajouté. D'autre part, le MDN a souligné

qu'au niveau du Secteur opérationnel d'In Mguel/6<sup>e</sup> Région militaire, «un autre détachement de l'Armée nationale populaire, lors d'une opération menée en coordination avec les éléments des Douanes algériennes, a arrêté trois individus de nationalité nigérienne, et saisi une quantité de cuivre (1 020 kg), quatre téléphones portables et près de 100 000 DA, destinés à la contrebande».

S. T./APS

Semaine culturelle de Boumerdès à Tebessa

## Les hôtes de Tebessa s'illustrent par des expositions et des soirées artistiques

LA MAISON de la culture de Tebessa a connu ces derniers jours une animation particulière après l'arrivée de la délégation de Boumerdès dans le cadre de la semaine culturelle. Cette manifestation a été organisée par la direction de la culture de la wilaya de Tebessa. C'est en présence des autorités civiles et

militaires de la wilaya que l'ouverture a été annoncée, devant un public très nombreux, sous les sons des flûtes et des tambours et de danse du groupe folklorique de Bordj-Menaïel. Pour présenter l'ex-vieux Rocher noir, ville qui a accueilli le premier gouvernement provisoire de la République algérienne au lendemain de l'indépendance, un programme diversifié des différentes régions de la wilaya est élaboré et présenté au public tébessi. Le programme consiste en la découverte de Boumerdès, son passé historique, ses sites archéologiques ainsi que son patrimoine culturel artistique et traditionnel. C'est ainsi que des expositions de photos des régions kabyles de la wilaya, des ports de Dellys et de Zemmouri, le barrage de Keddara-Bouzegza et aussi l'antique Dellys, sa casbah qui date de l'empire ottoman, son phare embellissent l'espace réservé à cette manifestation. Outre ces derniers, les arts traditionnels, la poterie, les arts culinaires et aussi les habits et les tenues traditionnelles, le burnous et plus

particulièrement, la robe de la mariée kabyle, la poterie et les arts culinaires. Des ouvrages du romancier Rachid Mimouni, natif de la wilaya, auteur de «L'honneur de la tribu», «Une peine à vivre», «La ceinture de l'ogresse» et tant d'autres dont «Le fleuve détourné» qui a été traduit en plusieurs langues et aussi la présentation de l'uléma Abderrahmane Thaalibi, ses œuvres et son parcours religieux ainsi que des zaouis de Boumerdès et de Abderrahmane Taalibi des Issers qui porte son nom, sont exposés aux visiteurs. Des soirées artistiques ont été animées par des chanteurs de différents genres kabyle, chaâbi et aussi des pièces théâtrales interprétées par le groupe de Bordj-Menaïel et des Issers. Cette semaine culturelle a permis à la population locale de connaître Boumerdès, connu dans le passé par ses instituts dont l'Institut algérien des hydrocarbures (INH) aujourd'hui facultés des hydrocarbures de l'université M'hamed-Bougara et l'Institut algérien du pétrole (IAP).

A. Kichni

Du 23 au 27 novembre à Tizi Ouzou

## Le tapis d'Aït Hicham à l'honneur

LA MAISON de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou abritera du 23 au 27 novembre courant la 5<sup>e</sup> édition du festival du tapis d'Aït Hicham à laquelle une trentaine de participants sont attendus. La manifestation délocalisée pour la première fois vers le chef-lieu de la wilaya est dictée, selon son commissaire Ould Belaid Amokrane, par le désir de lui donner une dimension nationale et un rayonnement qui dépasse le simple horizon du village qui l'a vu naître ainsi que celui de l'inscrire dans l'agenda national comme événement phare de la culture, du patrimoine, de l'artisanat et du tourisme. Le même responsable, qui s'exprimait mardi dernier, au cours d'un point de presse, a souligné que le festival de la 5<sup>e</sup> édition du tapis d'Aït Hicham «est un hommage à toutes celles et ceux qui ont contribué à la pérennité de cet événement» ainsi

qu'à «toutes les tisseuses, qui malgré les difficultés auxquelles elles font face, perpétuent un art, un patrimoine, un métier et une ressource». Le montant de la subvention allouée à la manifestation par le ministère de la Culture, selon le conférencier, est de 8 millions de dinars. S'agissant du programme de cette fête du tapis, les organisateurs de l'exposition du tapis, du bijou, de la poterie, des ateliers de tissage et des rencontres entre les artisans avec les représentants des organismes concernés par le métier de tissage, ont organisé une conférence intitulée «les métiers au service du développement local» et une journée d'étude sous le thème «les métiers du tissage, originalité et symbolique». La wilaya de Ghardaïa sera l'invitée d'honneur de cette nouvelle édition de la fête du tapis d'Aït Hicham.

Hamid Messir